



Doudeville



Capitale du lin

ARRETE MUNICIPAL de CIRCULATION

N°79-10-2026

Commune de DOUDEVILLE

Seine-Maritime

Le Maire de DOUDEVILLE,

Vu, le Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu la déclaration en préfecture de l'association « modardscie »,

Considérant la demande du CCAS de Doudeville concernant la manifestation « Octobre Rose » le dimanche 18 octobre 2026,

Considérant le rassemblement motos organisé conjointement par le CCAS de Doudeville et l'association « motardscie » à l'occasion « d'Octobre Rose » au niveau de la place Générale de Gaulle – 76560 Doudeville,

ARRETE

Article 1^{er} : Du samedi 17 octobre 2026 - 20h00 au dimanche 18 octobre 2026 – 14h00 au niveau de la place Général de Gaulle à Doudeville le stationnement sera interdit sur la place Général de Gaulle au niveau de la portion devant la maison de presse de l'intersection de l'entrée avec Carrefour Market jusqu'au croisement avec les rues Jean Varin, Félix Faure et Savoye Rollin, afin de permettre aux motards de se stationner et de sécuriser le rassemblement.

Article 2^{ème} : Un dispositif signalera cette prescription et les organisateurs « d'Octobre Rose » et de « motardscie » sont invités à prendre toute précaution, notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers, et de gêner le moins possible la circulation.

Doudeville, le 07 octobre 2026

M. Le Maire,

M. Alain ZAM



Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service Voirie
- D.D.R
- Service incendie
- Les demandeurs
- Registre